



Délibération n° CA 202101_01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES

*L'an deux mille vingt-et-un
le mercredi 20 janvier à 18 heures 30,*

Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, Mme Stéphanie DUMAND, Mme Valérie ROCHEFORT, M. Gilles MOREL, M. Gérard CONAN, Mme Annie COLLEU, M. Denis COHAN, Mme Paulette FORGET.

Membres excusés/pouvoir :

Mme Françoise CONAN donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

Nombre de membres :

Date de convocation : 14/01/2021

- En exercice : 13
- Présents : 12 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 1
- Votants : 13

Objet : FINANCES – Validation du ROB 2021

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue une étape impérative avant l'adoption du budget primitif dans toutes les collectivités de 3 500 habitants et plus ainsi que les EPCI qui comprennent au moins une commune de 3500 habitants et plus.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2021 du CIAS a été présenté aux élus lors de la Conférence des Maires du 2 décembre 2020.

Comme indiqué dans les articles L2312-1 et L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, la tenue du DOB doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif qui aura lieu lors de la séance du 17 mars 2021.

En cas d'absence de DOB, toute délibération relative à l'adoption du budget primitif est illégale. Le budget primitif est voté au cours d'une séance ultérieure et distincte.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration valident le ROB 2021.

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président



Alain PITON

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise en Préfecture le 26 JAN. 2021
Publiée ou notifiée le

Délibération n° CA 202101_02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES

L'an deux mille vingt-et-un

le mercredi 20 janvier à 18 heures 30,

Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, Mme Stéphanie DUMAND, Mme Valérie ROCHEFORT, M. Gilles MOREL, M. Gérard CONAN, Mme Annie COLLEU, M. Denis COHAN, Mme Paulette FORGET.

Membres excusés/pouvoir :

Mme Françoise CONAN donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

Nombre de membres :

Date de convocation : 14/01/2021

- En exercice : 13
- Présents : 12 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 1
- Votants : 13

Objet : FINANCES – Participation des communes CIAS et épicerie sociale EISSOR pour 2021

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance de la participation des communes et de la participation EISSOR pour l'année 2021.

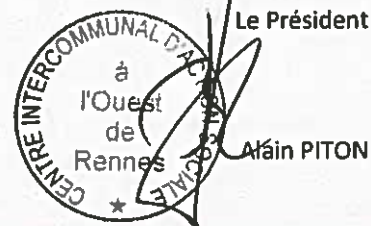
- Le montant global de participation des communes membres du CIAS pour 2021 est de : 1 240 734.16 €
- Le montant global de la participation à l'épicerie sociale (EISSOR) pour 2021 est de : 21 790 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration fixent les montants de la participation des communes membres du CIAS et de la participation à l'EISSOR (épicerie sociale) pour l'année 2021, conformément aux tableaux ci-après.

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise en Préfecture le

Publiée ou notifiée le 26 JAN. 2021

Délibération n° CA 202101_02

Objet : FINANCES – Participation des communes CIAS et épicerie sociale EISSOR pour 2021 (suite)

PARTICIPATION DES COMMUNES 2021 CIAS à l'Ouest de Rennes										
Communes	Population Municipale 2018 (source insee 01/01/2021)	%	Part Population	Potentiel Financier 2020	%	Part Potentiel Financier	Total Participation 2021	Total participation 2020	Ecart 2021/2020	%
Bréal/CCB	6262	15,60%	96 777,26	6 017 343,00	12,99%	80 585,68	177 362,94	171 447,66	5 915,28	3,45%
Chavagne	4187	10,43%	64 704,29	4 705 519,00	10,16%	63 029,30	127 733,59	123 939,99	3 793,60	3,06%
Cintré	2344	5,84%	36 229,44	2 422 668,00	5,23%	32 445,20	68 674,64	66 888,15	1 786,49	2,67%
Mordelles	7356	18,32%	113 651,25	9 360 470,00	20,20%	125 314,15	238 965,40	237 769,67	1 195,73	0,50%
Le Rheu	8914	22,21%	137 783,53	11 300 267,00	24,39%	151 307,53	289 091,06	282 323,55	6 767,51	2,40%
Saint Gilles	5093	12,69%	78 724,58	5 957 463,00	12,86%	79 779,21	158 503,79	152 956,91	5 546,88	3,63%
Vezein le Coquet	5987	14,91%	92 496,73	6 563 544,00	14,17%	87 906,01	180 402,74	175 146,42	5 256,32	3,00%
TOTAL	40143	100,00%	620 367,08	46 327 274,00	100,00%	620 367,08	1 240 734,16	1 210 472,35	30 261,81	2,50%

↓ 50% au titre de la population
1 240 734,16
 ↓ 50% au titre du potentiel financier départemental

Mode de calcul : $620\,367,08 \times \frac{\text{pop commune}}{\text{pop totale 7 communes}}$

**** Données transmises par le Conseil Départemental (potentiel financier 2020)**

*** Mode de calcul : $620\,367,08 \times \frac{\text{PF commune}}{\text{PF total 7 communes}}$

Pour extrait conforme,

Le Président



Alain FITON

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise en Préfecture le 25 JAN. 2021
Publiée ou notifiée le

Délibération n° CA 202101_02

Objet : FINANCES – Participation des communes CIAS et épicerie sociale EISSOR pour 2021 (suite)

PARTICIPATION DES COMMUNES 2021- EPICERIE SOCIALE						
<i>Convention Financement EISSOR</i>						
Budget	21 790,00 € Estimation Participation 2021- Epicerie Sociale					
Communes	Part	Participation par communes	31-mars	30-sept	15-déc	Total
Bréal	15,60%	3 399,24	1 133,08	1 133,08	1 133,08	3 399,24
Chavagne	10,43%	2 272,70	757,57	757,57	757,56	2 272,70
Cintré	5,84%	1 272,54	424,18	424,18	424,18	1 272,54
Mordelles	18,32%	3 991,93	1 330,64	1 330,64	1 330,65	3 991,93
Le rheu	22,21%	4 839,56	1 613,19	1 613,19	1 613,18	4 839,56
Saint Gilles	12,69%	2 765,15	921,72	921,72	921,71	2 765,15
Vezi le Coquet	14,91%	3 248,89	1 082,96	1 082,96	1 082,97	3 248,89
TOTAL	100,00%	21 790,00	7 263,34	7 263,34	7 263,32	21 790,00
Le solde des dépenses de l'année civile est à présenter le 15 décembre de l'année civile, sur présentation des dépenses réelles engagées.						
Bail au 01/12/2017	Loyer de base 12 000€ HT /an					
Indice de base ILC 1er T 2017: 109.46	EVOLUTION					
Indice de base ILC 1er T 2018: 111.87						
Indice de base ILC 1er T2019: 114.64						
Indice de base ILC 1er T2020: 116.23	1,59					
Participation 2019	20926	EVOLUTION				
Participation 2020	21450	2,50%				
Participation 2021	21790	1,59%				

Pour extrait conforme,

Le Président



Alain PITON



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise en Préfecture le
Publiée ou notifiée le

26 Jan. 2021



Envoyé en préfecture le 26/01/2021

Reçu en préfecture le 26/01/2021

Affiché le

ID : 035-263501835-20210120-D_CA202101_03-DE

Délibération n° CA 202101_03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES**

L'an deux mille vingt-et-un

le mercredi 20 janvier à 18 heures 30,

Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, Mme Stéphanie DUMAND, Mme Valérie ROCHEFORT, M. Gilles MOREL, M. Gérard CONAN, Mme Annie COLLEU, M. Denis COHAN, Mme Paulette FORGET.

Membres excusés/pouvoir :

Mme Françoise CONAN donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

Nombre de membres :

Date de convocation : 14/01/2021

- En exercice : 13
- Présents : 12 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 1
- Votants : 13

Objet : FINANCES – Tarifs SAAD 2021

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance des tarifs proposés pour l'année 2021.

Délibération n° CA 202101_03

Objet : FINANCES – Tarifs SAAD 2021 (suite)

Tarifs SAAD	Semaine			Week-end		
	2020	2021	% 2021/2020	2020	2021	% 2021/2020
APA	25,55 €	25,68 €	0,51%	29,22 €	29,37 €	0,51%
PCH	25,78 €	25,91 €	0,50%			
Services Ménagers (HAPA) (caisses de retraite et payant)	23,10 €	23,47 €	1,60%	25,35 €	25,76 €	1,60%
Services Ménagers (HAPA) Aide sociale	22,11 €	22,22 €	0,50%			
Mutuelles	24,44 €	24,83 €	1,60%	25,35 €	25,76 €	1,60%

TARIFS A PROPOSER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tarifs activité APA / PCH

Ces tarifs sont fixés par CD35 après négociation budgétaire

Il est proposé au Conseil d'Administration d'entériner les tarifs fixés par le Département 35.

Tarifs activité Services Ménagers (HAPA)

Le Conseil Départemental arrête la tarification individuelle de cette activité/sauf pour l'aide sociale

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- de confirmer les tarifs proposés sauf pour l'aide sociale
- d'entériner le tarif AIDE SOCIALE fixé par le Département 35

Tarifs Mutuelles (Tarif différent pour les mutuelles - historiquement tarif fixé par l'UNA)

Concernant le tarif mutuelle il est proposé d'appliquer la même augmentation que pour l'activité Services Ménagers

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration fixent les tarifs du SAAD, applicables au 1^{er} janvier 2021, conformément au tableau ci-dessus.

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président



Alain PITON

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise en Préfecture le

Publiée ou notifiée le

26 JAN. 2021



Délibération n° CA 202101_04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES

L'an deux mille vingt-et-un

le mercredi 20 janvier à 18 heures 30,

Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, Mme Stéphanie DUMAND, Mme Valérie ROCHEFORT, M. Gilles MOREL, M. Gérard CONAN, Mme Annie COLLEU, M. Denis COHAN, Mme Paulette FORGET.

Membres excusés/pouvoir :

Mme Françoise CONAN donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

Nombre de membres :

Date de convocation : 14/01/2021

- En exercice : 13
- Présents : 12 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 1
- Votants : 13

Objet : FINANCES – Création d'une provision CET – Budget CIAS (M14)

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance de la nécessité d'effectuer une provision Compte Epargne Temps des agents du siège administratif, sur l'exercice 2020, au vu de l'instruction budgétaire et comptable M14, en fonction de l'équilibre du budget CIAS.

Le montant de la provision pour risques CET est de 29 400 €. Il sera imputé à l'article 6815 du budget CIAS M14.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration acceptent de créer une provision CET sur le budget CIAS (M14).

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président



Alain PITON

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise en Préfecture le
Publiée ou notifiée le

23 JAN. 2021

Délibération n° CA 202101_05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES

L'an deux mille vingt-et-un

le mercredi 20 janvier à 18 heures 30,

Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, Mme Stéphanie DUMAND, Mme Valérie ROCHEFORT, M. Gilles MOREL, M. Gérard CONAN, Mme Annie COLLEU, M. Denis COHAN, Mme Paulette FORGET.

Membres excusés/pouvoir :

Mme Françoise CONAN donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

Nombre de membres :

Date de convocation : 14/01/2021

- En exercice : 13
- Présents : 12 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 1
- Votants : 13

Objet : FINANCES – Création d'une provision Dépenses plan de formation – Budget CIAS (M14)

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance de la nécessité d'effectuer une provision pour les dépenses Plan de formation- Budget CIAS, dans le cadre du contexte sanitaire pour le financement de formations qualifiantes, vu l'instruction budgétaire et comptable M14, en fonction de l'équilibre du budget CIAS.

Le montant de la provision pour risques est de 40 030 €. Il sera imputé à l'article 6815 du budget CIAS M14 exercice 2020.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration acceptent de créer une provision pour les dépenses plan de formation, sur le budget CIAS (M14).

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président



Alain PITON

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise en Préfecture le
Publiée ou notifiée le

26 JAN 2021



Délibération n° CA 202101_06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES

L'an deux mille vingt-et-un

le mercredi 20 janvier à 18 heures 30,

Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, Mme Stéphanie DUMAND, Mme Valérie ROCHEFORT, M. Gilles MOREL, M. Gérard CONAN, Mme Annie COLLEU, M. Denis COHAN, Mme Paulette FORGET.

Membres excusés/pouvoir :

Mme Françoise CONAN donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

Nombre de membres :

Date de convocation : 14/01/2021

- En exercice : 13
- Présents : 12 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 1
- Votants : 13

Objet : FINANCES – Aide financière Espacil Habitat pour les maisons Hélène

Le Conseil d'Administration prend connaissance des aides financières de la part d'Espacil Habitat pour les Maisons Hélène, gérées par le CIAS à l'Ouest de Rennes :

- 300 € pour la Maison Helena de Saint Gilles
 - et 300 € pour la Maison Helena de Chavagne
- pour les dépenses de fin d'année 2020.

Les sommes seront portées sur le budget CIAS- fonction 613.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration autorisent le Président à accepter de la part d'Espacil Habitat les aides financières pour les Maisons Hélène.

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président



Alain PITON

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise en Préfecture le
Publiée ou notifiée le

26 JAN 2021

Délibération n° CA 202101_07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES

L'an deux mille vingt-et-un

le mercredi 20 janvier à 18 heures 30,

Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : M. Alain PITON, Mme Valérie LEOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, Mme Stéphanie DUMAND, Mme Valérie ROCHEFORT, M. Gilles MOREL, M. Gérard CONAN, Mme Annie COLLEU, M. Denis COHAN, Mme Paulette FORGET.

Membres excusés/pouvoir :

Mme Françoise CONAN donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

Nombre de membres :

Date de convocation : 14/01/2021

- En exercice : 13
- Présents : 12 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 1
- Votants : 13

Objet : FINANCES – Décisions modificatives M14 (à présenter avant le 21/01/21)

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance de la décision modificative du budget CIAS (M14), du fait des refacturations inter budget et des écritures comptables à transmettre à la trésorerie.

CIAS DM3 - Décision modificative M14 du 20 janvier 2021			
SECTION D'EXPLOITATION			
DEPENSES		RECETTES	
CH 65:			
art 6588 02: Autres participations	-69 430,00		
CH 68:			
6815 02: dotation aux provisions pour risques et charges	69 430,00		
TOTAL	-	TOTAL	-

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration acceptent la décision modificative du budget CIAS (M14), conformément au tableau ci-dessus.

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président

Alain PITON





Délibération n° CA 202101_08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES

L'an deux mille vingt-et-un

le mercredi 20 janvier à 18 heures 30,

Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, Mme Stéphanie DUMAND, Mme Valérie ROCHEFORT, M. Gilles MOREL, M. Gérard CONAN, Mme Annie COLLEU, M. Denis COHAN, Mme Paulette FORGET.

Membres excusés/pouvoir :

Mme Françoise CONAN donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

Nombre de membres :

Date de convocation : 14/01/2021

- En exercice : 13
- Présents : 12 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 1
- Votants : 13

Objet : FINANCES – Décisions modificatives M22 (à présenter avant le 21/01/21)

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance de la décision modificative du budget SSIAD (M22), du fait des refacturations inter budget et des écritures comptables à transmettre à la trésorerie.

SSIAD - DM 3 (du 20 janvier 2021)			
SECTION D'EXPLOITATION			
DEPENSES		RECETTES	
CH 012: art 6215: Personnel affecté à l'établissement	13 811,51	CH 017 art 73112- Forfait soin	21 589,26
CH 016: art 61353: matériel de transport	7 777,75		
TOTAL	21 589,26	TOTAL	21 589,26

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration acceptent la décision modificative du budget SSIAD (M22), conformément au tableau ci-dessus.

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président

Alain PITON



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise en Préfecture le 26 JAN 2021
Publiée ou notifiée le

Délibération n° CA 202101_09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES

L'an deux mille vingt-et-un

le mercredi 20 janvier à 18 heures 30,

Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, Mme Stéphanie DUMAND, Mme Valérie ROCHEFORT, M. Gilles MOREL, M. Gérard CONAN, Mme Annie COLLEU, M. Denis COHAN, Mme Paulette FORGET.

Membres excusés/pouvoir :

Mme Françoise CONAN donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

Nombre de membres :

Date de convocation : 14/01/2021

- En exercice : 13
- Présents : 12 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 1
- Votants : 13

Objet : FINANCES – Autorisation budgétaire spéciale pour les dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif M14 (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance de la nécessité d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement Budget M14 (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que :

« jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »

M14- Budget CIAS :

Le montant total des dépenses réelles d'investissement du budget de l'exercice précédent (hors remboursement du capital des emprunts) s'élève à 821 313€. Le montant maximum de l'autorisation budgétaire correspondante, pour le présent exercice, serait donc de 205 328 €.

Délibération n° CA 202101_09

Objet : FINANCES – Autorisation budgétaire spéciale pour les dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif M14 (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (suite)

Les dépenses à retenir sont :

DEPENSES			
Chapitre	Imputation	Fonction	Montant
Ch 20	Art 205	O2	8000
	Total Chapitre 20		8000
Ch 21	Art 2135	O2	6420
	Art 2183	O2	15000
	Art 2188	O2	13000
	Art 2188	5233	2000
	Art 2188	610	9356
	Art 2188	64	13500
	Art 2188	5222	2000
	Total Chapitre 21		61276
Ch 27	Art 274	5234	1000
	Total Chapitre 27		1000

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration autorisent le Président à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite des montants indiqués ci-dessus. Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif M14 lors de son adoption.

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président



Alain PITON

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise en Préfecture le

Publiée ou notifiée le

28 JAN. 2021

Délibération n° CA 202101_10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES

L'an deux mille vingt-et-un

le mercredi 20 janvier à 18 heures 30,

Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : M. Alain PITON, Mme Valérie LEOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, Mme Stéphanie DUMAND, Mme Valérie ROCHEFORT, M. Gilles MOREL, M. Gérard CONAN, Mme Annie COLLEU, M. Denis COHAN, Mme Paulette FORGET.

Membres excusés/pouvoir :

Mme Françoise CONAN donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

Nombre de membres :

Date de convocation : 14/01/2021

- En exercice : 13
- Présents : 12 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 1
- Votants : 13

Objet : FINANCES – Autorisation budgétaire spéciale pour les dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif M22 (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance de la nécessité d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement Budget M22 (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que :

« jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »

M22- Budget SSIAD :

Le montant total des dépenses réelles d'investissement du budget de l'exercice précédent - hors remboursement du capital des emprunts - s'élève à 24 950 €. Le montant maximum de l'autorisation budgétaire correspondante, pour le présent exercice, serait donc de 6 237.5€.

.../...

Délibération n° CA 202101_10

Objet : FINANCES – Autorisation budgétaire spéciale pour les dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif M22 (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) – suite

Les dépenses à retenir sont :

Chapitre	Imputation	Montant
CH 20	Art 2031	2 000.00
CH 21	Art 2183	4 000.00
		6 000.00

M22- Budget SAAD :

Le montant total des dépenses réelles d'investissement du budget de l'exercice précédent - hors remboursement du capital des emprunts - s'élève à 24 874.78€. Le montant maximum de l'autorisation budgétaire correspondante, pour le présent exercice, serait donc de 6 218.69 €.

Les dépenses à retenir sont :

Chapitre	Imputation	Montant
CH 20	Art 2031	2 000.00
CH 21	Art 2183	4 000.00
		6 000.00

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration autorisent le Président à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite des montants indiqués ci-dessus. Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif M22 lors de son adoption.

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.



Pour extrait conforme,

Le Président

Alain PITON

Délibération n° CA 202101_11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES

L'an deux mille vingt-et-un

le mercredi 20 janvier à 18 heures 30,

Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, Mme Stéphanie DUMAND, Mme Valérie ROCHEFORT, M. Gilles MOREL, M. Gérard CONAN, Mme Annie COLLEU, M. Denis COHAN, Mme Paulette FORGET.

Membres excusés/pouvoir :

Mme Françoise CONAN donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

Nombre de membres :

Date de convocation : 14/01/2021

- En exercice : 13
- Présents : 12 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 1
- Votants : 13

Objet : RESSOURCES HUMAINES – Tableau des effectifs global au 01/01/2021

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance du tableau des effectifs global au 01/01/2021.

Le CIAS à l'Ouest de Rennes comptabilise 291 postes pour 255.36 ETP au 01/01/2021.

Délibération n° CA 202101_11

Objet : RESSOURCES HUMAINES – Tableau des effectifs global au 01/01/2021 (suite) – PAGE 2

Petite Enfance

CODE	SERVICE	FONCTION	TYPE TPS	TPS	GRADE
2011/C/34	JARDINS	Agent Social	TNC	0,80	Agent social principal 2ème classe
2011/C/39	JARDINS	EJE	TNC	0,90	Educateur de Jeunes Enfants
2011/C/36	LUDO	EJE	TNC	0,80	Educateur de Jeunes Enfants
2015/C/1	LUDO	Ludothécaire	TNC	0,80	Adjoint territorial du patrimoine
2014/C/17	MALR	Agent d'hôtellerie	TNC	0,80	Adjoint technique
2014/C/15	MALR	Agent Social	TNC	0,80	Agent social
2014/C/13	MALR	Agent Social	TC	1,00	Agent social
2014/C/12	MALR	Agent Social	TC	1,00	Agent social
2014/C/14	MALR	Agent Social	TNC	0,90	Agent social
2011/C/27	MALR	Assistant	TC	1,00	Adjoint administrat f principal 1ère classe
2014/C/7	MALR	Auxiliaire de puériculture	TNC	0,80	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe
2014/C/10	MALR	Auxiliaire de puériculture	TNC	0,80	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe
2014/C/9	MALR	Auxiliaire de puériculture	TNC	0,80	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe
2014/C/8	MALR	Auxiliaire de puériculture	TNC	0,90	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe
2014/C/11	MALR	Auxiliaire de puériculture	TNC	0,90	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe
2014/C/16	MALR	Auxiliaire de puériculture	TNC	0,80	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe
2014/C/3	MALR	Direct bn	TC	1,00	Educateur de Jeunes Enfants
2014/C/6	MAM	EJE	TNC	0,90	Educateur de Jeunes Enfants
2018/C/5	MALR	EJE	TC	1,00	Educateur de Jeunes Enfants
2014/C/5	MALR	EJE	TNC	0,82	Educateur de Jeunes Enfants
2014/C/4	MALR	Inf rmière	TNC	0,50	Puéricultrice Classe normale
2014/C/19	MALR	Psychologue	TNC	0,13	Psychologue de classe normale
2011/C/14	MAM	Agent Social	TNC	0,80	Agent social principal 2ème classe
2011/C/15	MAM	Agent Social	TNC	0,80	Agent social
2011/C/16	MAM	Agent Social	TNC	0,80	Agent social
2011/C/17	MAM	Assistant	TC	1,00	Adjoint administrat f Principal 1ere classe
2011/C/18	MAM	Auxiliaire de puériculture	TNC	0,90	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe
2011/C/20	MAM	Auxiliaire de puériculture	TNC	0,80	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe
2012/C/8	MAM	Auxiliaire de puériculture	TNC	0,80	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe
2011/C/23	MAM	Direct bn	TNC	0,90	Educateur de Jeunes Enfants
2012/C/6	MAVZ	Agent Social	TNC	0,80	Agent social principal 2ème classe
2012/C/5	MAVZ	Agent Social	TNC	0,80	Agent social principal 1ère classe
2012/C/2	MAVZ	Auxiliaire de puériculture	TNC	0,90	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe
2012/C/3	MAVZ	Auxiliaire de puériculture	TNC	0,80	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe
2012/C/1	MAVZ	EJE	TNC	0,90	Educateur de Jeunes Enfants
2016/C/1	PEDIR	Direct bn	TC	1,00	Educateur de Jeunes Enfants
2013/C/9	RIPAME	Animateur RAM	TC	1,00	Educateur de Jeunes Enfants
2013/C/7	RIPAME	Animateur RAM	TNC	0,90	Assistant socio éducat f
2013/C/8	RIPAME	Animateur RAM	TC	1,00	Educateur de Jeunes Enfants

33,05

Délibération n° CA 202101_11

Objet : RESSOURCES HUMAINES – Tableau des effectifs global au 01/01/2021 (suite) – PAGE 3

Population

CODE	SERVICE	FONCTION	TYPE TPS	TPS	GRADE
2011/C/3	AAS	Agent d'accueil et d'aide sociale	TC	1,00	Adjoint administrat f
2011/C/1	AAS	Agent d'accueil et d'aide sociale	TC	1,00	Adjoint administrat f
2011/C/41	PAE	Assistant PAE	TC	0,80	Adjoint administrat f
2011/C/42	PAE	Direct bn	TC	1,00	At éché
				3,80	

Siège

CODE	SERVICE	FONCTION	TYPE TPS	TPS	GRADE
2011/C/4	CFM	Assistant CF	TC	1,00	Adjoint administrat f Principal 2ème classe
2011/C/5	CFM	Assistant CF	TC	1,00	Adjoint administrat f Principal 2ème classe
2013/C/2	CFM	Assistant CF	TNC	0,80	Adjoint administrat f
2011/C/6	CFM	Assistant Marchés	TC	1,00	Adjoint administrat f Principal 1ère classe
2011/C/7	CFM	Direct bn	TC	1,00	At éché
2014/C/1	DGS	Assistant	TC	1,00	Rédacteur principal 2ème classe
2011/C/12	DGS	Direct bn	TC	1,00	DGS 10 à 20.000 habitants
2011/C/11	DGS	Direct bn	TC	1,00	At éché principal
2020/C/2	SRH	Adjoint RH	TNC	0,80	Rédacteur
2020/C/3	SRH	Assistant RH	TNC	0,40	Adjoint administrat f
2011/C/45	SRH	Adjoint RH	TC	1,00	Rédacteur principal 2ème classe
2011/C/46	SRH	Assistant RH	TC	1,00	Adjoint administrat f Principal 2ème classe
2011/C/44	SRH	Assistant RH	TC	1,00	Adjoint administrat f Principal 1ère classe
2011/C/54	SRH	Adjoint RH	TC	1,00	At éché
2011/C/47	SRH	Direct bn	TC	1,00	At éché
2018/C/1	Informat que	Ingénieur	TNC	0,60	Ingénieur
2011/C/10	Longère	Longère	TC	1,00	Animateur Principal de 2ème classe
2018/C/6	Longère	Hélène	TNC	0,60	Animateur
2018/C/4	Communicat bn	Communicat bn	TNC	0,60	Rédacteur
2011/C/50	TEC	Agent de maintenance	TNC	0,20	Adjoint technique
2011/C/51	TEC	Agent de maintenance	TNC	0,80	Agent social
2011/C/52	TEC	Agent technique polyvalent	TC	1,00	Adjoint technique Principal 1ère classe
2011/C/48	TEC	Agent technique polyvalent	TC	1,00	Adjoint technique Principal 1ère classe
2011/E1/33	ADMIN	ADMIN	TC	1,00	Aux. Soins Ppal 1ere cl.
2011/C/53	TEC	Direct bn	TC	1,00	Technicien Principal 1ère classe
				21,8	

Remarques :

- suppression au 1/4/21 du poste 2011/C/54 (délibération du 4/11/20)
- postes 2011/C /11 et 2011/C/12 liés (emploi fonctionnel)

.../...

Délibération n° CA 202101_11

Objet : RESSOURCES HUMAINES – Tableau des effectifs global au 01/01/2021 (suite) – PAGE 4

Cuisine

CODE	SERVICE	FONCTION	TYPE TPS	TPS	GRADE
2011/E1/4	Cuisine	Cuisinier	TC	1,00	Adjoint technique
2011/E1/3	Cuisine	Cuisinier	TC	1,00	Adjoint technique
2011/E1/7	Cuisine	Cuisinier	TC	1,00	Adjoint technique
2011/E1/8	Cuisine	Cuisinier	TC	1,00	Adjoint technique Principal 1ère classe
2011/E1/5	Cuisine	Cuisinier	TC	1,00	Adjoint technique Principal 1ère classe
2011/E1/90	Cuisine	Cuisinier	TC	1,00	Adjoint technique Principal 2ème classe
2011/E1/1	Cuisine	Cuisinier	TC	1,00	Adjoint technique Principal 1ère classe
2011/E1/6	Cuisine	Cuisinier	TC	1,00	Adjoint technique Principal 2ème classe
2011/E1/9	Cuisine	Cuisinier	TC	1,00	Agent de maîtrise Principal
2011/E1/13	Cuisine	Portage	TC	1,00	Adjoint technique
2011/E1/2	Cuisine	Cuisinier	TC	1,00	Adjoint technique
2011/E1/10	Cuisine	Direct bn	TC	1,00	Technicien Principal 1ère classe
2011/E1/12	Cuisine	Portage	TC	1,00	Adjoint technique Principal 2ème classe
				13,00	

SSIAD

CODE	SERVICE	FONCTION	TYPE TPS	TPS	GRADE
2011/SP/58	SSIAD	Soignant à domicile	TNC	0,80	Auxiliaire de soins principal 2ème classe
2011/SP/59	SSIAD	Soignant à domicile	TNC	0,80	Auxiliaire de soins principal 2ème classe
2011/SP/65	SSIAD	Soignant à domicile	TC	1,00	Auxiliaire de soins principal 2ème classe
2011/SP/63	SSIAD	Soignant à domicile	TNC	0,80	Auxiliaire de soins principal 2ème classe
2011/SP/61	SSIAD	Soignant à domicile	TNC	0,80	Auxiliaire de soins principal 1ere classe
2011/SP/60	SSIAD	Soignant à domicile	TNC	0,80	Auxiliaire de soins principal 2ème classe
2011/SP/57	SSIAD	Soignant à domicile	TNC	0,80	Auxiliaire de soins principal 2ème classe
2011/SP/70	SSIAD	Soignant à domicile	TNC	0,80	Auxiliaire de soins principal 2ème classe
2011/SP/72	SSIAD	Soignant à domicile	TNC	0,90	Auxiliaire de soins principal 2ème classe
2011/SP/66	SSIAD	Soignant à domicile	TNC	0,80	Auxiliaire de soins principal 1ère classe
2011/SP/69	SSIAD	Soignant à domicile	TC	1,00	Auxiliaire de soins principal 1ère classe
2011/SP/62	SSIAD	Soignant à domicile	TC	1,00	Auxiliaire de soins principal 2ème classe
2011/SP/67	SSIAD	Soignant à domicile	TNC	0,81	Auxiliaire de soins principal 1ere classe
2011/SP/68	SSIAD	Soignant à domicile	TC	1,00	Auxiliaire de soins principal 2ème classe
2011/SP/64	SSIAD	Soignant à domicile	TC	1,00	Auxiliaire de soins principal 2ème classe
2011/SP/55	Direct bn	Direct bn	TC	1,00	Infirmier soins généraux
2011/SP/56	Direct bn	Direct bn	TNC	0,80	Infirmier classe Supérieure
2014/SP/1	ESAME	Psychologue	TNC	0,2000	Psychologue de classe normale
2011/SP/71	ESAME	Ergothérapeute ESAM	TC	1,00	Ergothérapeute cl normale
2020/SP/1	SSIAD	Direct bn	TNC	0,80	Infirmier classe Supérieure
				16,91	

Délibération n° CA 202101_11

Objet : RESSOURCES HUMAINES – Tableau des effectifs global au 01/01/2021 (suite) – PAGE 5

SAAD

CODE	SERVICE	FONCTION	TYPE TPS	TPS	GRADE
2011/SP/3	admin	Assistant	TC	1,00	Rédacteur
2011/SP/2	admin	Assistant	TC	1,00	Adjoint administrat f principal 1ère classe
2011/C/2	admin	Assistant	TC	1,00	Adjoint administrat f principal 1ère classe
2011/SP/4	admin	responsable secteur	TC	1,00	Rédacteur principal 2ème classe
2011/SP/5	admin	responsable secteur	TC	1,00	Assistant Socio-Educat f
2013/SP/1	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social
2011/SP/37	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social
2011/SP/7	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social principal 1ère classe
2011/SP/20	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social
2011/SP/25	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social
2011/SP/38	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social
2011/SP/42	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social principal 1ère classe
2011/SP/43	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social principal 2ème classe
2011/SP/21	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,70	Agent social
2011/SP/9	SAAD	Aide à domicile	TC	1,00	Agent social
2011/SP/8	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social principal 2ème classe
2011/SP/31	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social
2011/SP/26	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social
2011/SP/11	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,90	Agent social
2011/SP/33	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social
2011/SP/39	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,50	Agent social
2011/SP/51	SAAD	Aide à domicile	TC	1,00	Agent social
2011/SP/52	SAAD	Aide à domicile	TC	1,00	Agent social principal 2ème classe
2011/SP/32	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,90	Agent social
2011/SP/53	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social
2011/SP/44	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social principal 1ère classe
2011/SP/15	SAAD	Aide à domicile	TC	1,00	Agent social
2011/SP/49	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,90	Agent social principal 2ème classe
2011/SP/19	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,90	Agent social principal 2ème classe
2011/SP/18	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,90	Agent social principal 2ème classe
2011/SP/30	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social principal 2ème classe
2011/SP/17	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,50	Agent social
2011/SP/45	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social principal 2ème classe
2011/SP/47	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social principal 1ère classe
2011/SP/12	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social
2011/SP/34	SAAD	Aide à domicile	TC	1,00	Agent social
2011/SP/50	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social principal 2ème classe
2011/SP/54	SAAD	Aide à domicile	TC	1,00	Agent social
2011/SP/13	SAAD	Aide à domicile	TC	1,00	Agent social principal 2ème classe
2011/SP/10	SAAD	Aide à domicile	TC	1,00	Agent social
2011/SP/16	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social
2013/SP/2	SAAD	Aide à domicile	TC	1,00	Agent social
2011/SP/48	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social principal 1ère classe
2011/SP/29	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social
2011/SP/14	SAAD	Aide à domicile	TC	1,00	Agent social principal 1ère classe
2019/SP/1	SAAD	Aide à domicile	TNC	0,80	Agent social

39,60

.../...

Délibération n° CA 202101_11

Objet : RESSOURCES HUMAINES – Tableau des effectifs global au 01/01/2021 (suite) – PAGE 6

EHPAD

Le Pressoir

CODE	SERVICE	FONCTION	TYPE TPS	TPS	GRADE
2011/E1/32	LP	AS LP	TNC	0,90	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E1/33	LP	AS LP	TC	1,00	Agent social
2011/E1/36	LP	AS LP	TC	1,00	Agent social
2011/E1/30	LP	AS LP	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 1ère classe
2011/E1/31	LP	AS LP	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E1/92	LP	AS LP	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E1/37	LP	AS LP	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 1ère classe
2011/E1/34	LP	AS LP	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E1/42	LP	AS LP	TNC	0,80	Agent social
2011/E1/43	LP	AS LP	TNC	0,80	Agent social
2011/E1/47	LP	AS LP	TNC	0,80	Agent social
2011/E1/44	LP	AS LP	TNC	0,80	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2021/E/6	LP	AS LP	TNC	0,80	Agent social
2018/E/02	LP	AS LP	TNC	0,80	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E1/40	LP	AS LP Nuit	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 1ère classe
2011/E1/91	LP	AS LP Nuit	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 1ère classe
2011/E1/41	LP	ASH LP	TC	1,00	Agent social
2011/E1/45	LP	ASH LP	TC	1,00	Agent social principal 2ème classe
2019/E/3	LP	ASH LP	TNC	0,80	Agent social
2021/E/4	LP	ASH LP	TNC	0,80	Agent social
2021/E/5	LP	ASH LP	TNC	0,20	Agent social
2016/E1/2	LP	ASH LP	TNC	0,50	Agent social
2018/E/01	LP	ASH LP	TNC	0,80	Agent social
2011/E1/49	LP	ASH LP Nuit	TC	1,00	Adjoint technique principal 2ème classe
2011/E1/50	LP	ASH LP Nuit	TC	1,00	Agent social principal 2ème classe
2011/E1/55	LP	Inf rmier LP	TC	1,00	Inf rmier en soins généraux
2011/E1/57	LP	Inf rmier LP	TNC	0,80	Inf rmier en soins généraux
2021/E/2	LP	Inf rmier LP	TC	1,00	Inf rmier en soins généraux
2021/E/3	LP	Inf rmier LP	TNC	0,80	Inf rmier en soins généraux
2011/E1/53	LPRE	Assistant direct bn	TC	1,00	Adjoint administrat f
2011/E2/46	EHPAD	Direct bn	TC	1,00	Ergothérapeute cl normale
2013/E1/1	EHPAD	Animat bn	TC	1,00	Adjoint Animat bn

Délibération n° CA 202101_11

Objet : RESSOURCES HUMAINES – Tableau des effectifs global au 01/01/2021 (suite) – PAGE 7

Le Pont aux Moines

CODE	SERVICE	FONCTION	TYPE TPS	TPS	GRADE
2011/E1/60	LPAM	AS LPAM	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E1/17	LPAM	AS LPAM	TNC	0,90	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E1/62	LPAM	AS LPAM	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 1ère classe
2011/E1/61	LPAM	AS LPAM	TNC	0,90	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E1/63	LPAM	AS LPAM	TNC	0,80	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E1/66	LPAM	AS LPAM	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 1ère classe
2011/E1/65	LPAM	AS LPAM	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 1ère classe
2011/E1/67	LPAM	AS LPAM	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 1ère classe
2014/E1/2	LPAM	AS LPAM	TNC	0,80	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E1/64	LPAM	AS LPAM	TNC	0,80	Agent social
2011/E1/75	LPAM	AS LPAM	TNC	0,80	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2018/E/03	LPAM	AS LPAM	TNC	0,80	Agent social
2018/E/04	LPAM	AS LPAM	TNC	0,90	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2018/E/05	LPAM	AS LPAM	TNC	0,80	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2018/E/13	LPAM	AS LPAM	TNC	0,50	Agent social
2011/E1/78	LPAM	AS LPAM	TC	1,00	Agent social principal 1ère classe
2011/E1/69	LPAM	AS LPAM Nuit	TC	1,00	Agent social
2011/E1/70	LPAM	AS LPAM Nuit	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E1/73	LPAM	ASH LPAM	TNC	0,50	Agent social principal 2ème classe
2011/E1/74	LPAM	ASH LPAM	TC	1,00	Agent social principal 2ème classe
2011/E1/80	LPAM	ASH LPAM LINGE	TC	0,50	Agent social principal 2ème classe
2011/E1/80	LPAM	ASH LPAM	TC	0,50	Agent social principal 2ème classe
2011/E1/72	LPAM	ASH LPAM	TC	1,00	Adjoint technique Principal 1ère classe
2011/E1/79	LPAM	ASH LPAM	TC	1,00	Agent social principal 2ème classe
2011/E1/77	LPAM	ASH LPAM	TNC	0,80	Agent social
2011/E1/52	LPAM	ASH LPAM Nuit	TC	1,00	Agent social principal 2ème classe
2011/E1/81	LPAM	ASH LPAM Nuit	TC	1,00	Agent social
2011/E1/86	LPAM	Infirmier LPAM	TNC	0,90	Infirmier soins généraux
2011/E1/88	LPAM	Infirmier LPAM	TNC	0,80	Infirmier soins généraux
2011/E1/85	LPAM	Infirmier LPAM	TC	1,00	Infirmier soins généraux
2011/E1/89	LPAM	Infirmier LPAM	TNC	0,90	Infirmier soins généraux
2011/E1/83	LPAM	Assistant Direction	TC	1,00	Adjoint administratif principal 1ère classe
2011/E1/84	LPAM	Direction	TC	1,00	Infirmier Classe supérieure (cat B)

.../...

Délibération n° CA 202101_11

Objet : RESSOURCES HUMAINES – Tableau des effectifs global au 01/01/2021 (suite) – PAGE 8

Les Champs Bleus

CODE	SERVICE	FONCTION	Unité	TYPE TPS	TPS	GRADE
2011/E2/1	LCB	Animat bn	Confort	TNC	0,90	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/24	LCB	AS LCB	AJ	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/27	LCB	AS LCB	AJ	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/29	LCB	AS LCB	AJ	TNC	0,80	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/4	LCB	AS LCB	Confort	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/2	LCB	AS LCB	Confort	TNC	0,80	Agent social principal 2ème classe
2011/E2/7	LCB	AS LCB	Confort	TNC	0,80	Agent social principal 2ème classe
2011/E2/3	LCB	AS LCB	Confort	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/5	LCB	AS LCB	Confort	TNC	1,00	Agent social Principal 2ème classe
2011/E2/6	LCB	AS LCB	Confort	TNC	0,80	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/56	LCB	AS LCB	Confort	TNC	0,80	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/14	LCB	AS LCB	Confort	TNC	0,80	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/30	LCB	AS LCB	Confort	TNC	0,90	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2021/E/10	LCB	AS LCB	Confort	TNC	0,80	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/13	LCB	AS LCB	Confort	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/12	LCB	AS LCB	Confort	TNC	0,80	Agent social
2011/E2/11	LCB	AS LCB	Confort	TNC	0,80	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2018/E/06	LCB	AS LCB	Confort	TC	1,00	Agent social
2018/E/07	LCB	AS LCB	Confort	TNC	0,80	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2018/E/08	LCB	AS LCB	Confort	TNC	0,80	Agent social
2018/E/09	LCB	AS LCB	Confort	TNC	0,80	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/26	LCB	AS LCB	Confort	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/31	LCB	AS LCB	PASA	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 1ère classe
2019/E/4	LCB	AS LCB	UHR	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2019/E/5	LCB	AS LCB	UHR	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/21	LCB	AS LCB	UVP	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/57	LCB	AS LCB	UVP	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/59	LCB	AS LCB	UVP	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/8	LCB	AS LCB	UVP	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 1ère classe
2011/E2/19	LCB	AS LCB	UVP	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/18	LCB	AS LCB	UVP	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/25	LCB	AS LCB	UVP	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/30	LCB	AS LCB	UVP	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2018/E1/11	LCB	ASH LCB	UVP	TNC	0,80	Agent social
2021/E/8	LCB	ASH LCB	UVP	TNC	0,80	Agent social
2011/E2/34	LCB	ASH LCB	Confort	TNC	0,80	Agent social
2011/E2/32	LCB	ASH LCB	Confort	TNC	0,80	Agent social
2011/E2/36	LCB	ASH LCB	Confort	TNC	0,80	Agent social
2011/E2/33	LCB	ASH LCB	UVP	TC	1,00	Agent social principal 2ème classe
2021/E/7	LCB	ASH LCB	UVP	TNC	0,80	Agent social
2011/E2/41	LCB	ASH LCB	UVP	TNC	0,80	Adjoint technique Principal 1ère classe
2011/E2/43	LCB	ASH LCB	UVP	TNC	0,80	Agent social
2021/E/11	LCB	ASH LCB	UVP	TNC	0,80	Agent social
2011/E2/42	LCB	ASH LCB	UVP	TNC	0,80	Agent social
2011/E2/39	LCB	ASH LCB HOTEL	Hôtellerie	TNC	0,80	Agent social principal 2ème classe
2011/E2/35	LCB	ASH LCB HOTEL	Hôtellerie	TNC	0,80	Adjoint technique
2011/E2/37	LCB	ASH LCB HOTEL	Hôtellerie	TNC	0,80	Agent social
2011/E2/10	LCB	ASH LCB HOTEL	Hôtellerie	TNC	0,80	Agent social
2011/E2/58	LCB	ASH LCB LUNGE	Linge	TNC	0,80	Agent social
2011/E2/44	LCB	Assistent	Assistant direct bn	TC	1,00	Rédacteur
2013/E1/2	LPRE	Direct bn	DIRECTION	TC	1,00	Cadre de santé
2011/E2/50	LCB	Inf rmier LCB	Confort	TC	1,00	Inf rmier soins généraux
2011/E2/51	LCB	Inf rmier LCB	Confort	TC	1,00	Inf rmier/ Classe supérieure
2011/E2/53	LCB	Inf rmier LCB	Confort	TC	1,00	Inf rmier soins généraux
2011/E2/54	LCB	Inf rmier LCB	UVP/UHR	TC	1,00	Inf rmier classe normale
2011/E2/52	LCB	Inf rmier LCB	Confort	TC	1,00	Inf rmier classe normale
2011/E2/48	LCB	Inf rmier LCB	UVP/UHR	TNC	0,80	Inf rmier/ Classe supérieure
2011/E2/17	LCB	NUIT AS LCB	NUIT	TC	1,00	Agent social
2011/E2/16	LCB	NUIT AS LCB	NUIT	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/15	LCB	NUIT AS LCB	NUIT	TNC	0,80	Auxiliaire de soins Principal 1ère classe
2011/E2/23	LCB	NUIT AS LCB	NUIT	TNC	0,80	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/28	LCB	NUIT AS LCB	NUIT	TNC	0,80	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E2/60	LCB	NUIT ASH LCB	NUIT	TC	1,00	Agent social
2012/E2/1	LCB	NUIT ASH LCB	NUIT	TNC	0,80	Agent social

Délibération n° CA 202101_11

Objet : RESSOURCES HUMAINES – Tableau des effectifs global au 01/01/2021 (suite) – PAGE 9

Le Champ du Moulin

CODE	SERVICE	FONCTION	TYPE TPS	TPS	GRADE
2011/E1/20	LCM	AS LCM	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe
2011/E1/18	LCM	AS LCM	TC	1,00	Auxiliaire de soins Principal 1ère classe
2021/E/1	LCM	ASH LCM	TNC	0,80	Agent social
2011/E1/21	LCM	ASH LCM	TC	1,00	Agent social principal 2ème classe
2011/E1/24	LCM	ASH LCM	TC	1,00	Agent social principal 1ère classe
2011/E1/23	LCM	ASH LCM	TNC	0,90	Agent social principal 2ème classe
2011/E1/26	LCM	ASH LCM Nuit	TC	1,00	Agent social principal 2ème classe
2011/E1/25	LCM	ASH LCM Nuit	TC	1,00	Agent social
2019/E/1	LCM	Animat bn	TNC	0,80	Auxiliaire de soins Principal 2ème classe

Global Ehpad

CODE	SERVICE	FONCTION	TYPE TPS	TPS	GRADE
2019/E/6	EHPAD	Ergo	TNC	0,40	Ergothérapeute cl normale
2021/E/9	EHPAD	ERGO	TNC	0,70	Ergothérapeute cl normale
2011/E1/15	EHPAD	Médecin Coordo	TNC	0,70	Médecin Hors classe
2011/E2/55	EHPAD	Psycho	TNC	0,80	Psychologue de classe normale
2014/E1/3	EHPAD	Psycho	TNC	0,40	Psychologue de classe normale
2011/E2/45	LCB	Direct bn	TC	1,00	At éché principal

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration valident le tableau global des effectifs au 01/01/2021, présenté ci-dessus..

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président



Alain PITON

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise en Préfecture le
Publiée ou notifiée le

23 JAN. 2021

Délibération n° CA 202101_12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS A L'OUEST DE RENNES

L'an deux mille vingt-et-un

le mercredi 20 janvier à 18 heures 30,

Le Conseil d'Administration du CIAS à l'Ouest de Rennes, légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif, Place Toulouse Lautrec – BP 31 – 35310 MORDELLES, sous la présidence de Monsieur Alain PITON, Président.

Membres présents : M. Alain PITON, Mme Valérie LEBOEUF, Mme Liliane GRASLAND, M. Ludovic COULOMBEL, Mme Gisèle HUTEAU, Mme Stéphanie DUMAND, Mme Valérie ROCHEFORT, M. Gilles MOREL, M. Gérard CONAN, Mme Annie COLLEU, M. Denis COHAN, Mme Paulette FORGET.

Membres excusés/pouvoir :

Mme Françoise CONAN donne pouvoir à Liliane GRASLAND.

Nombre de membres :

Date de convocation : 14/01/2021

- En exercice : 13
- Présents : 12 (quorum atteint)
- Pouvoirs : 1
- Votants : 13

Objet : SPASAD – Politique sociale liée aux événements des usagers SPASAD (anniversaire centenaire)

Une délibération a été prise en date du 24 juin 2020 afin de déterminer une enveloppe pour les événements liés à la vie des résidents en EHPAD notamment à l'occasion de l'anniversaire d'une personne centenaire.

Un cadeau d'une valeur de 50 euros associé à un bouquet de fleurs d'une valeur de 50 euros sont alors offerts par le CIAS à cette occasion.

Il est proposé d'élargir cette disposition aux usagers du SPASAD dans les mêmes conditions que celles appliquées en EHPAD.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration acceptent les montants proposés ci-dessus dans le cadre de la politique sociale liée aux événements des usagers du SPASAD, notamment à l'occasion de l'anniversaire d'une personne centenaire.

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président



Alain PITON

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise en Préfecture le
Publiée ou notifiée le

23 JAN. 2021